

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	13 (1905)
Heft:	4
 Artikel:	Un jour sanitaire
Autor:	Braun
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682479

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lière, superficielle et la mort survient par arrêt de la respiration et du cœur en un espace de temps variant de 4 à 36 heures. La guérison, quand elle survient (50 pour 100 des cas), est entrecoupée de rechutes, traversée d'ennuis de toutes sortes : elle est lente à se produire, le malade restant exposé à la pneumonie, à la néphrite, à la cystite. L'intoxication chronique, ou mieux lente, est constituée par des phénomènes d'intolérance dont les symptômes peuvent apparaître à une époque éloignée de l'application initiale et s'aggravent à chaque nouveau pansement. C'est ce fait qui doit donner l'éveil et permettre de rapporter les accidents à leur véritable origine et non à une complication de la maladie. On observe dans ces cas, de l'inappétence, des troubles gastriques, nausées, vomissements, la température dépasse la normale de 4 à 2° ; parfois il y a de la paralysie vésicale. Examiner la coloration des urines.

Pouchet termine en disant de ne jamais se servir de solution phéniquée, en irrigations sur les larges surfaces saignantes, dans les séreuses pleurales et abdominales et surtout dans les espaces médullaires des os ; dans ce dernier cas, l'absorption devient aussi rapide que par introduction directe dans le sang. (*Monde Médical.*)

UN JOUR SANITAIRE

Nous lisons dans la *Rothe Kreutz*, sous le titre : « Un jour de fête sanitaire », les lignes suivantes :

« Dans le but, non pas d'augmenter

le nombre déjà considérable de nos fêtes suisses, mais de faire œuvre utile, la section de Liestal, a proposé à la Société M. S. S. de joindre chaque deux ou trois ans aux réunions annuelles des concours pratiques auxquels chaque section serait représentée par un groupe d'au moins huit hommes. Ces concours pourraient s'étendre sur toutes les branches du service sanitaire et seraient contrôlés et jugés par des officiers sanitaires. Comme pour les fêtes d'autres armes, il serait établi d'avance un programme détaillé.

Voici en quelques mots ce que nous proposerions comme projet d'une fête semblable :

1^e *Localité.* — Il serait nécessaire de fixer pour l'année où ces fêtes devraient avoir lieu l'assemblée annuelle des Délégués dans une des places d'armes ; comme il en existe un peu partout, aussi bien dans la Suisse allemande que dans les cantons romands, le choix serait facile. Ce choix serait nécessaire, car sur une place d'armes on a de grandes facilités pour le terrain d'exercices, le matériel et même l'organisation de banquets pour l'assistance qui serait sûrement nombreuse.

2^e *Epoque.* — Au lieu de commencer le dimanche matin à 8 h., l'assemblée devrait dans ces occasions commencer le samedi à 3 h. après midi. L'assemblée dure environ trois heures. Il y aurait encore le temps voulu pour faire le cortège de fête habituel ou mieux une retraite solennelle.

3^e *Concours.* — Ceux-ci devraient commencer le dimanche matin au plus tard à 6 heures et pourraient se

continuer jusqu'à vers midi ou deux heures. Le programme pourrait être facilement exécuté dans ce laps de temps. Celui-ci devrait comprendre :

Transport à bras.

Pansement d'urgence.

Transport improvisé.

Les quinze sections se répartiraient dans ces trois groupes, qui nécessiteraient trois différents jurys. Donnant 25 minutes pour le premier concours, cela représenterait 6 h. $\frac{1}{4}$ pour les quinze sections.

Le deuxième sujet peut être traité par plusieurs sections simultanément, puisqu'on n'a à juger que le résultat final. On pourrait accorder 1 heure. Le reste du temps serait employé par l'exécution du troisième exercice.

Un banquet clôturerait l'exercice, pendant lequel les résultats pourraient être proclamés et les participants pourraient être de retour dans leurs foyers le dimanche soir.

4^e Finances. — Le coût serait réduit à son minimum par le fait que le matériel serait cédé par les autorités militaires dont dépendrait la place d'armes choisie. Les frais du jury seraient à la charge de la caisse centrale. Les sections auraient à payer la carte de fête et le billet demi-tarif pour les participants.

5^e Jury. — Le jury devrait établir le programme éventuellement avec la participation du Comité central et le communiquer aux sections six mois d'avance.

Les jurés seraient choisis parmi les officiers instructeurs et les officiers sanitaires et seraient élus aux

assemblées annuelles. Au début leur nombre pourrait être de trois à cinq.

D^r méd. Max VOLLAG.
Capitaine Liestal.

Cette idée de concours trouvera en nous un défenseur d'autant plus convaincu, que nous avons nous-même, il y a quelques années, fait une proposition analogue à l'Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge. Cette idée, appuyée par un certain nombre de Délégués, fut renvoyée au Comité central pour examen et nous ne fûmes pas peu surpris d'entendre l'année suivante le Comité central déclarer que la réalisation d'un pareil projet n'était pas de sa compétence. Nous sommes certain que le Comité de la Société Militaire Sanitaire ne fera pas le même accueil à la proposition de notre confrère de Liestal. En effet, c'est peut-être le seul moyen de redonner de la vie, de l'activité, à bien des sections. Nous voudrions pourtant que ce projet puisse être généralisé, nous voudrions voir le Comité central de la Croix-Rouge descendre un peu des hauteurs dans lesquelles il semble planer et se mettre une fois pour toutes à la tête d'un mouvement qui nous tient à cœur à tous. Ce n'est pas en couvant des yeux une école d'infirmières que notre Société reprendra de la vie. Ce sujet très respectable, voire même utile, n'intéresse qu'un très petit noyau, tandis que Sections de Croix-Rouge, de Samaritains et de Soldats sanitaires seraient heureux d'avoir enfin un but de travail bien désigné. Nous avons beau déclarer l'alliance de toutes nos Sociétés de secours aux blessés, nous

avons beau faire des appels plus ou moins pathétiques au grand public pour l'intéresser à notre cause, nous ne réussirons qu'en donnant aux uns et aux autres le moyen de montrer le zèle qu'ils auront déployé dans les cours d'instruction. Nous trouverons des sympathies beaucoup plus efficaces quand nous permettrons à nos populations de juger chaque deux ou trois ans, des progrès réalisés dans une tâche qui est loin d'être facile. Ne restons pas par petits groupes, ayons la ferme volonté de nous mettre enfin tous avec ardeur au travail et nous aurons la joie de constater très rapidement de réels progrès. Nous attirerons bien des bonnes volontés quand nous pourrons leur donner l'occasion de montrer ce dont sont capables les membres de nos diverses sections. Voyons plus haut que l'amour-propre d'une Société, ayons une fois conscience que nous piétinons depuis assez longtemps sur place, sortons enfin de l'ornière où depuis des années nous nous embourbons, et allons courageusement de l'avant. Que le Comité central de la Croix-Rouge suisse, notre plus haute autorité officielle, prenne résolument la tête du mouvement et il sera suivi avec enthousiasme par toutes nos sections, heureuses de montrer leur activité, leur désir d'être utiles et leur amour pour la Patrie.

Dr BRAUN.

un inspecteur du travail du département de l'Hérault, M. Mestre, ont fait sur les conditions dans lesquelles se produisent les accidents du travail, une enquête d'où ressortent des indications fort nettes et fort importantes relativement aux conditions physiologiques du travail.

Ainsi les observateurs ont constaté :

1^o Que le nombre des accidents augmente progressivement d'heure en heure pendant la première demi-journée ;

2^o Qu'après le repos assez long de midi, dans les premières heures de la seconde demi-journée, le nombre des accidents est notablement moindre que dans la dernière heure de la matinée ;

3^o Qu'au cours de la seconde demi-journée, les accidents deviennent encore d'heure en heure progressivement plus nombreux ;

4^o Que le nombre maximum d'accidents par heure vers la fin de la seconde demi-journée est notablement plus élevé que le maximum correspondant de la matinée.

L'influence de la fatigue des ouvriers sur la production des accidents ressort avec évidence de ces constatations, et il est facile d'en comprendre le mécanisme, étant donné que l'attention diminue et disparaît rapidement avec la fatigue.

La conclusion, c'est qu'il suffirait, pour déterminer une diminution notable du nombre des accidents, d'intercaler au milieu de chaque demi-journée un repos, moins long évidemment que celui de midi, mais dont la durée serait à déterminer.

STATISTIQUE ET SOCIOLOGIE

Un professeur de la faculté de médecine de Montpellier, M. Imbert, et